

La pérennisation des ressources territoriales pour un développement durable du tourisme : une étude appliquée au littoral de Tizi-Ouzou

▪ Mr. Mohammed FIRLAS

Doctorant, maître-assistant
Université M. MAMMERI - Tizi-Ouzou (Algérie)
firlasm@yahoo.fr

▪ Mr. Tarik SADOUDI

Doctorant, maître-assistant,
Université M. MAMMERI - Tizi-Ouzou (Algérie)
sadouditarik@gmail.com

Résumé :

L'application des principes du développement durable aux activités touristiques s'inscrit logiquement dans une perspective s'intéressant à la pérennisation des milieux naturels et de l'environnement. La finalité dans ce cas étant la préservation des ressources sur lesquelles s'appuie l'attractivité touristique d'un territoire, tout en les utilisant comme levier du développement, car préserver ces richesses ne signifie nullement priver les usagers actuels d'en profiter.

L'objet de cette contribution est de rendre compte de l'articulation qui existe entre activité touristique et développement durable, en consacrant notre étude au l

ittoral kabyle de Tizi-Ouzou, en analysant l'impact de l'application des principes du développement durable au tourisme. Une zone méditerranéenne où prédomine l'activité balnéaire, qui subit les effets pervers de suractivité durant les périodes estivales, entraînant des dommages aux ressources territoriales, ce qui constitue un véritable enjeu freinant et entravant le développement du tourisme durable.

Mots clés : durabilité, ressources territoriales, tourisme, développement durable, littoral de Tizi-Ouzou.

Abstract:

The application of the principles of sustainable development in tourism activities fits logically into perspective with an interest in the sustainability of the natural environment. The purpose in this case being the preservation of resources on which rests the tourist attractiveness of a territory, while using as a lever of development as preserve these riches does not mean depriving existing users to enjoy.

The purpose of this paper is to report on the joint between tourism and sustainable development, dedicating our study Kabyle coast of Tizi-Ouzou, analyzing the impact of the

application of the principles of sustainable development in tourism. Mediterranean area predominates seaside or coastal activity, suffering the ill effects of over activity during the summer period, causing damage to local resources, which is a real challenge hindering and hampering the development of sustainable tourism.

Keywords: sustainability, local resources, tourism, sustainable development, Tizi-Ouzou coast.

1. Tourisme et développement durable

Pour la première fois depuis leur création respective, le programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) ont publié conjointement en 2006, un ouvrage intitulé "vers un tourisme durable : guide à l'usage des décideurs", où il était question (p.2) " ...d'encourager tous les pays à faire en sorte que leurs politiques et leurs actions en faveur du développement et de la gestion du tourisme adhèrent pleinement aux principes de durabilité. De même, les politiques visant à promouvoir le développement durable doivent pleinement intégrer les opportunités offertes par le tourisme".

La collaboration de ces deux institutions internationales s'inscrit dans une nouvelle démarche visant la promotion d'un tourisme alternatif qui concilierait l'activité touristique avec les principes du développement durable, et vice-versa. En effet, l'impact du tourisme – de masse- sur les milieux récepteurs est pour le moins nuancé : si les responsables des territoires d'accueil sont plutôt favorables à l'afflux des touristes, puisque leur dépenses¹ se traduisent par des revenus et des emplois pour les populations locales, il n'en demeure pas moins que les milieux naturels et humains visités sont souvent soumis à des pressions considérables, qui accentuent leurs déséquilibres socio-environnementaux¹

1.1. Les effets du tourisme sur les territoires d'accueil

Alors qu'en 1950, il n'était que de 25 millions, le nombre de touristes internationaux² a quasiment doublé en l'espace de quinze ans, passant de 674 millions en 2000 à plus de 1 138 millions en 2014. Ces

chiffres, bien qu'ils soient déjà très élevés, ne comptabilisent que les voyages effectués en dehors des frontières nationales. En effet, si l'on additionne les touristes locaux qui se déplacent massivement à l'intérieur de leur pays, ces chiffres se verraient surement multipliés par dix ou vingt³.

Avec ce continuel accroissement, les territoires d'accueil sont de plus en plus affectés². Les sites naturels et les modes de vie des populations locales subissent, en période d'afflux massif de touristes, des bouleversements susceptibles de les altérer durablement. Le PNUE a ainsi identifié plusieurs externalités négatives, touchant à la fois des aspects environnementaux et des dimensions socioculturelles³. Concernant les effets néfastes d'un tourisme mal contrôlé sur le bien-être des populations, il y a lieu de citer :

- risque de dilution des cultures autochtones : sous la pression d'une arrivée massive de touristes dans une société –traditionnelle - les individus de cette dernière peuvent être amenés à modifier leurs comportements en folklorisant leurs rites et traditions et en normalisant leur habitat et leur gastronomie ou leur artisanat aux goûts de leurs hôtes, qui se contentent le plus souvent d'un semblant d'authenticité et d'exotisme ;

- exacerbation des tensions sociales : l'accroissement de la fréquentation d'un site ou d'une ville provoque une certaine concurrence entre les locaux, et entre ces derniers et les touristes concernant l'usage de ressources de base comme l'eau et l'énergie. Les conflits peuvent également surgir lorsque les responsables territoriaux exproprient les terres des autochtones au profit des infrastructures touristiques, pouvant même provoquer colère et émeutes extrêmes ;

- dérives et dégradation des conditions sociales : quand les populations des territoires visités sont pauvres, plusieurs écarts et délits peuvent apparaître. Les vols et les escroqueries faites aux touristes augmentent au fur et à mesure de l'accroissement de leur nombre et de

l'urbanisation de ces destinations. Les travailleurs locaux sont parfois mis à l'épreuve, car les emplois sont souvent mal rémunérés et l'informalité, la drogue, la prostitution ou encore le travail infantile peuvent constituer des facettes plus au moins visibles dans ce genre de tourisme.

Quant aux conséquences néfastes de l'activité touristiques sur l'environnement naturel, le PNUE (2002) en relève plusieurs, parmi lesquels, nous pouvons citer :

- les pollutions : qu'elles soient solides, gazeuses ou liquides, les pollutions engendrées par l'activité touristiques prennent de plus en plus d'ampleur. Le tourisme contribuerait à plus de 5% des émissions de gaz à effets de serre, principalement à cause du transport aérien et routier qui lui sont rattachés. Les déchets et les rejets issus de l'exploitation de ses infrastructures (le chlore des piscines, les eaux usés des hôtels ...etc.) ou encore les incivilités de quelques touristes mettent en péril certains milieux fragiles comme les rivières et le littoral ;

- le tarissement des ressources : l'eau est sans doute la ressource qui subit le plus de pressions en période d'afflux touristique. En méditerranée par exemple, la consommation quotidienne d'un touriste est de 440 litres, soit le double des européens du sud et quatre fois plus que les maghrébins⁴. Les terrains de golf ou les piscines sont souvent alimentés avec une eau potable particulièrement recherchée lors des saisons sèches. Le bois et les énergies fossiles sont également sollicités pour les besoins en chauffages des touristes, ce qui entraîne des déforestations et des érosions importantes ;

- dégradation de la biodiversité : se sont les territoires les mieux dotés en biodiversités qui attirent le nombre le plus élevé de touristes, ce qui altère l'équilibre naturel de leur faune et de leur flore, car le tourisme provoque souvent des changements rapides et profonds des sites et des milieux naturels visités. L'extension du foncier touristique est également responsable de la disparition de certains écosystèmes fragiles comme les mangroves, les lagunes, les dunes ou encore les récifs coralliens.

Toutefois, l'atténuation –voire même l'annulation - de certains de ces effets néfastes (tant sur le plan environnemental que socioculturel) dû à la sur-fréquentation touristique est souvent possible avec l'adoption effective des principes du développement durable. Cette dernière permet de mettre en place un tourisme alternatif, susceptible de garantir le bien-être social aux populations locales, la distraction aux touristes, tout en préservant les richesses naturelles et patrimoniales des territoires visités.

Qu'il soit durable, soutenable, équitable, solidaire ou encore écologique, ce type de tourisme s'inscrit toujours dans une logique de préservation et de pérennisation des ressources, particulièrement des milieux les plus fragiles. L'objectif recherché étant la satisfaction de la demande par l'exploitation immédiate des potentialités touristiques de ces zones, tout en les gardant intactes pour les futurs touristes de demain.

1.2. Littoral, durabilité et développement touristiques

Le littoral est un territoire naturellement touristique puisqu'il offre aux visiteurs un cadre de détente et de loisirs relativement peu cher, permis entre autre par l'exceptionnalité des richesses engendrées par l'interface terre-mer. La fréquentation de ces territoires devient de plus en plus intensive, principalement depuis la seconde moitié du XXème siècle. La nage, la pêche, la plongée, le surf ou encore la voile sont autant d'activités qui attirent des millions de touristes chaque année⁵.

Cependant, ce même littoral est singulièrement fragile. Les agressions qui lui sont faites ne trouvent pas uniquement leur origine dans son environnement immédiat, mais proviennent parfois de milieux très lointains. Les déchets et autres pollutions rejetés sur la terre ferme arrivent jusqu'au littoraux par les vents et les cours d'eau. Les marrées noires et les épaves maritimes finissent elles aussi par affecter les côtes et les rivages. L'urbanisation croissante des côtes, l'extraction incontrôlée de sable ou de corail provoquent une dégradation, non seulement visuelle, mais surtout écologique.

Toutefois, la sur- fréquentation touristique de ces dernières décennies constitue également une source de tension supplémentaire sur le littoral. La capacité de charge de ce dernier se voit régulièrement dépassée, notamment en période estivale. Les activités des touristes provoquent parfois des dégradations des écosystèmes et de la biodiversité, particulièrement par la (sur)pêche et le ramassage de coquillage (PNUE, 2009) ou encore les rejets des ferries et autres bateaux de croisière.

Les populations locales, qui certes voient d'un bon œil les dépenses massives des touristes qui sont de plus en plus nombreux, constatent aussi l'exacerbation des tensions qu'elles subissent elles et leur territoires, d'où la nécessité d'arbitrer entre les deux tendances. A cet effet, le PNUE (2009) propose d'établir une distinction primordiale entre croissance et développement touristique. Tandis que la première notion se focalise sur les dimensions quantitative et financière (nombre de touristes, de nuitées ...etc.), la seconde se veut une démarche qualitative, dont le but principal est la préservation des équilibres environnementaux et socioculturels des territoires visités.

Dans cette optique, le littoral est censé être encadré depuis 1992 et le sommet de Rio, par une démarche visant sa préservation suivant les objectifs du développement durable, à travers les outils contenus dans la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC). La réussite de la GIZC est l'une des conditions majeures pour la mise en place d'un tourisme côtier durable, particulièrement pour les pays en développement. Ces derniers ont intégré le marché mondial du tourisme surtout en tant que territoires récepteurs. L'afflux d'un grand nombre de touristes bouleverse considérablement le quotidien des populations locales de ces pays et modifie leur environnement (MARTIN B., 2002).

L'étude ci-dessous revient sur les conséquences de l'ouverture rapide au tourisme de masse du littoral d'un pays méditerranéen en développement, en l'occurrence l'Algérie. L'objectif étant de rendre compte de la difficulté de traduire les dispositifs et outils imaginés pour le développement d'un tourisme durable sur le terrain.

2. Le littoral algérien à l'épreuve du tourisme de masse

Avec une superficie de 2 381 741 km², l'Algérie est le plus vaste pays d'Afrique et le dixième au monde. Ses territoires regorgent de potentialités matérielles et immatérielles considérables, susceptibles de lui conférer davantage d'attractivité en matière touristique, tant au niveau du Sahara au sud qu'au niveau de sa façade maritime au nord ⁴ Cette dernière accueille annuellement un nombre considérable de touristes⁶, participant ainsi au développement économique des territoires hôtes, mais provoquant aussi des externalités qui peuvent être parfois préjudiciables, tant pour les milieux naturels que pour les populations locales.

2.1. Le tourisme en Algérie

Dans son dernier rapport intitulé *synthèse des flux touristiques en Algérie*, le ministère du tourisme et de l'artisanat (MATE) indique que le nombre de touristes⁷ ayant séjournés dans le pays durant l'année 2012 a été de 2 634 056 personnes, soit une augmentation de plus de 10 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse importante s'explique en grande partie par la relative accalmie sécuritaire de ces dernières années, mais également par le récent intérêt stratégique que portent les autorités algériennes au secteur touristique, en réaménageant considérablement ses infrastructures, particulièrement celles de son littoral.

En effet, le pays dispose d'un linéaire côtier de plus de 1622 Km et d'un linéaire terrestre dépassant les 2 100 Km, ce qui fait de l'Algérie le pays maghrébin le mieux doté en terme d'étendue littorale donnant sur la méditerranée. Cet atout est à même de lui procurer un avantage certain vis-à-vis de ses voisins pour attirer les touristes du monde entier, d'autant plus que les côtes algériennes gardent encore plusieurs sections relativement originelles. La proximité de l'Europe, le climat, l'immense richesse de son patrimoine culturel et historique ou encore le faible coût de la vie sont autant de potentialités pour le développement du tourisme dans le pays(MATE). Pourtant, l'Etat algérien a longtemps marginalisé ce secteur, en l'excluant systématiquement de ses différentes politiques de développement ⁵ Ce

n'est que très récemment que le tourisme commence à retrouver une place plus stratégique, à cause sans doute de la chute annoncée des prix mondiaux des hydrocarbures. L'exportation de ces dernières contribue jusqu'ici à plus de 97 % des recettes en devise du pays.

Dans le but de diversifier son économie et dans la perspective d'intégrer le marché mondiale du tourisme, le pays a adopté en 2008 un ambitieux plan de relance touristique : le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT), qui vise à accueillir 5 millions de touristes à l'horizon 2025. Le SDAT qui s'inspire directement du schéma national d'aménagement du territoire⁸ (SNAT), ambitionne de faire de l'Algérie l'une des destinations les plus attractives de la rive sud de la méditerranée, par le développement de centres touristiques de haut niveaux -impliquant le secteur privé national et les investisseurs internationaux- mais également par la valorisation et le renforcement de plusieurs zones d'expansion touristique (ZET). Ces dernières sont définies par les responsables algériens comme étant « des territoires ou étendues de territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles, humaines et créatives propices au tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pouvant être exploitée pour le développement d'au moins une sinon plusieurs formes rentables de tourisme » (JO n°11,2003, p4).

L'Algérie totalise 205 ZET dont 155 balnéaires (plus de 75 % du total des ZET), ce qui révèle l'importance grandissante du littoral dans la stratégie touristique du pays. Toutefois, ce choix porté sur le développement et la promotion des territoires littoraux risque d'accentuer davantage les pressions -déjà très vives- exercées par l'activité humaine sur ces milieux particulièrement fragiles. A cet effet, la promotion de ce tourisme balnéaire ne doit en aucun cas se faire au détriment de la préservation des ressources naturelles et patrimoniales de ces territoires, ce qui appelle inéluctablement à l'adoption, de la part de tous les protagonistes, d'une démarche responsable, résolument axée sur un tourisme balnéaire durable.

2.2. Littoral algérien et pérennisation des ressources

A l'instar de plusieurs pays en développement, l'Algérie ne s'est intéressée à la protection de l'environnement en général et du littoral en particulier que très récemment. La création d'un ministère dédié à l'environnement et à l'aménagement du territoire ne date que de l'an 2000. Quant au tourisme durable, son inscription dans la stratégie nationale est encore plus récente. En plus d'une loi promulguée en 2003 et qui porte sur le développement du tourisme durable⁹, actuellement c'est le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) qui constitue l'un des cadres de référence à la fois pour la valorisation et la promotion du tourisme en Algérie et pour la protection des sites et des ressources naturelles des territoires d'accueils. Depuis son lancement en 2008, le SDAT a incorporé la dimension temporelle en définissant trois horizons successifs : le court terme (2009), le moyen terme(2015) et le long terme (2025). L'objectif étant d'évaluer à chaque étape l'état d'avancement de la stratégie, principalement en matière de développement durable, car ce dernier constitue un volet fondamental du schéma.

Dans ce cadre, et sachant que le littoral est particulièrement sollicité par les ZET, sa protection et sa valorisation s'avère singulièrement primordiales pour la réussite de cette stratégie touristique nationale, d'autant plus qu'en 2009, le constat est plutôt inquiétant : selon le commissariat national du littoral ⁶ 85% des sites sableux(200 à 250 km) sont en situation d'amaigrissement, tandis que 166 plages sont affectées par les rejets des oueds et des quelques 607 cours d'eau qui se déversent vers la mer. Les agressions faites au littoral sont également issues de l'activité industrielle¹⁰ qui s'y installe avec des déchets évalués à plus de 110 0000 tonnes par an. L'urbanisation illicite, la surpêche ou encore les incendies de forêts sont tout aussi ravageurs pour les écosystèmes et les sites naturels des côtes algériennes, qui en plus, concentrent plus deux tiers de la population du pays.

L'attractivité touristique dans de telles conditions s'avère particulièrement incertaine, d'où la nécessité d'une application stricte

et immédiate des dispositifs protecteurs, qui sont pourtant légalement prévus. La loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et la valorisation du littoral stipule entre autre que la première bande (de 100m à 300m) est inconstructible et que les voies carrossables parallèles aux rivages sont interdites sur une bande de 800m. Les zones d'extension touristiques sont également de nature à préserver les ressources territoriales, car elles délimitent physiquement l'assiette territoriale à protéger. Par ailleurs, la loi sur le tourisme durable est clairement en faveur de la pérennisation touristique en affirmant dans son article 5 : "Le développement des activités touristiques obéit aux règles et principes de protection des ressources naturelles et des potentialités culturelles et historiques, et ce à l'effet de sauvegarder leur originalité et de garantir la compétitivité et la durabilité de l'offre touristique."¹¹

Ainsi, le défi que doivent relever les responsables et les autres protagonistes du tourisme en Algérie est double : d'un côté, l'impératif économique qui appelle un plus grand nombre de touristes notamment ceux des pays du nord, pour qui, il est indispensables d'assurer un meilleur confort matériel en terme d'infrastructures notamment. D'un autre côté, les richesses naturelles et patrimoniales qui font la force de l'attractivité touristique de l'Algérie en général et de son littoral en particulier, sont à promouvoir dans le cadre d'un tourisme durable susceptible de leur conférer une pérennité tant sur le plan écologique, que sur le plan socioculturel.

Au final, si les territoires touristiques sont tributaires de la traduction de ces stratégies nationales sur le terrain –à l'image de l'aménagement des ZET et l'application effective des lois protectrices- il n'en reste pas moins qu'entre temps, les tensions que subissent certains d'entre eux s'accroissent, au point de les rendre vulnérables à l'afflux massive des touristes. Comme nous le verrons ci-dessous, l'exemple du littoral kabyle est assez illustratif de ce décalage entre ambition stratégique axée sur un tourisme durable et une réalité empirique le plus souvent en contradiction avec les principes même de ce dernier.

3. Méthodologie de la recherche :

3.1. Présentation du littoral kabyle :

Avant d'entamer la description de la méthodologie adoptée dans le cadre de cette présente recherche, il est primordiale de délimité la position géographique et l'attractivité touristique du littoral kabyle. En effet, cette étude concerne le littoral de la wilaya de Tizi-Ouzou, cette dernière dispose d'une façade maritime de **85 Km** linéaires, soit **7%** de la côte algérienne et couvre cinq (05) communes, à savoir : Tizirt, Mizrana, Iflissen, Azeffoun et Aït Chaffâa avec une superficie totale de **372.3 km²**, dont **103.33 km²** constitue le domaine littoral de la wilaya. La limite naturelle du littoral de Tizi-Ouzou est¹² :

-*Côté Ouest* : Wilaya de Boumerdes (Oued Tazibt)

-*Côté Est* : Wilaya de Bejaïa (lieu dit Ighzer Massen)

Les villes côtières de la wilaya sont Tizirt et Azeffoun (chef lieu de Dairas et communes).

Tableau n°1 : Délimitation du domaine littoral de la wilaya de Tizi-Ouzou

Communes	Surface de la commune (Km ²)	Surface du domaine littoral (km ²)	Pourcentage du domaine littoral/surface de la commune (%)	Linéaire côtier (km)	Linéaire terrestre (Km)	Surface de la zone de servitude (km ²)
Mizrana	53,56	7,33	13,69	5,13	5,09	1,40
Tizirt	38,35	9,60	25,03	6,88	9,46	1,90
Iflissen	67,29	22,82	33,91	15,10	17,01	4,14
Azeffoun	127,3	47,37	37,21	27,47	39,62	7,92
Aït Chaffa	85,80	16,21	18,89	6,85	13,66	1,89

Total	372,3	103,33	27,75	61,43	84,84	17,25
--------------	-------	--------	-------	-------	-------	-------

Source : Direction de l'environnement et aménagement du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.

3.2. Diversité et attractivité touristique du littoral de Tizi-Ouzou :

3.2.1. La diversité naturelle :

Le littoral de Tizi-Ouzou est une région qui détient ses propres particularités. Comme la plupart des côtes méditerranéennes, elle dispose de nombreuses richesses et sites naturels. Cette zone côtière présente une morphologie variée. Elle est composée de falaises, de côtes rocheuses, forêts, caps, îlots, dunes et de plages, ce qui donnent naissance à divers écosystèmes (mer, cours d'eau, forêts et montagnes). Cette morphologie donne également à ce territoire des potentialités paysagères exceptionnelles favorisant l'afflux des visiteurs et des vacanciers, notamment durant la saison estivale.

Parmi les potentialités touristiques naturelles de la région nous avons¹³ :

1. **Les plages** : La wilaya de Tizi-Ouzou recèle 13 plages qui présentent des caractéristiques différentes d'un lieu à un autre, 8 seulement sont autorisées à la baignade.
2. **Les falaises** : Les falaises de Mizrana, d'Iflissen et d'Azeffoun sont à l'état naturel, très abruptes d'une hauteur de 15 à 35 m sur une longueur de 20 km.
3. **Les côtes rocheuses** : Elles revêtent un intérêt écologique, occupent un linéaire de 22% sur le littoral de la wilaya de Tizi-Ouzou et sont formées de micaschiste, de calcaire et de craie.
4. **Les îles et les îlots** : L'île de Tigzirt constitue la plus importante, d'une superficie de 500 m², est considérée également comme un véritable écosystème et une perle de

littoral kabyle. Ce site est malheureusement menacé par les visiteurs (en rasant la végétation et en jetant des déchets anarchiquement), ainsi que des travaux d'aménagement illicite d'un phare de balisage maritime.

5. **Les dunes :** Les dunes ne sont pas très étendues sur le littoral de la wilaya de Tizi-Ouzou, mais, elles subsistent encore, sous la forme de petits amas ou de cordons dunaires réduits sur certaines plages de la commune d'Aït-Chaffa.
6. **Les Forêts côtières :** La forêt est un élément important pour le développement de l'activité touristique, c'est un lieu privilégié pour le repos et la détente. La forêt de Mizrana est la plus importante dans la région (**2416,31 ha**).

3.2.2. Richesse historique et patrimoniale :

En plus de sa richesse naturelle pour attirer plus d'estivants nationaux et étrangers, le littoral de Tizi-Ouzou par sa situation géographique et stratégique a connu une succession de civilisation, chacune d'elles a laissé ses traces pour constituer aujourd'hui un patrimoine archéologique et historique riche. Cette région se distingue alors par son passé historique millénaire qui remonte à plusieurs siècles.

Tigzirt dispose de deux sites archéologiques importants à savoir le mausolée de Taksebt dans la commune d'Iflissen et les vestiges romains se trouvant dans la commune de Tigzirt. La première structure d'occupation romaine à Tigzirt est un casernement fortifié qui date de 147 après J. C., construit sous l'ordre de l'empereur Antoine le Pieux, afin de réprimer les insurrections et les rebellions des Berbères contre l'occupation romaine de l'Afrique du Nord. A la conquête des Vandales, au Ve siècle, la cité antique fut détruite, incendiée, pillée puis abandonnée complètement. Au VIe siècle, les Byzantins ont construit leur cité sur la partie nord de la ville romaine. Parmi les monuments du site, la grande basilique chrétienne et ses annexes, le Fort, le temple du Génie et autres vestiges. Le site archéologique de Tigzirt a été classé parmi les monuments historiques en 1994.

Au niveau de la commune d'Azeffoun, il y a aussi deux sites archéologiques, celui de Thadarth Uzeffoun et celui d'Aït Rhouna. Ces deux sites résument la richesse de l'histoire de cette région, ce sont des musées à « ciel ouvert ». Ils peuvent constituer une attraction touristique car ils datent de plusieurs siècles. Ces deux sites sont d'ailleurs classés comme patrimoine national protégés. Malheureusement, ces deux sites se trouvent dans des états de dégradation très avancée.

A partir du 11^e siècle, la région a connu la civilisation musulmane, qui a vu la naissance de plusieurs zaouïas et lieux sacrés, qui ont pris de nos jours, en plus de leur caractère religieux, des faits historiques prisés par les visiteurs.

Enfin, il faut signaler que de la civilisation berbère, née au 2^{ème} siècle avant J. C., jusqu'aux sites les plus récents, le littoral de Tizi-Ouzou, recèle des pages d'histoires riches et diverses¹⁴.

3.2.3. Les infrastructures touristiques :

Le littoral de Tizi-Ouzou dispose d'infrastructures touristiques importantes favorisant le développement du tourisme dans la région, nous citons¹⁵ :

- 1. L'Offices National de Tourisme (ONT) :** L'office national de tourisme de Tizgirt est le seul à l'échelle de la wilaya de Tizi-Ouzou, il est chargé de promouvoir le tourisme particulièrement le tourisme balnéaire.
- 2. Les musées :** Les sites archéologiques que comporte la région constituent des musées à ciel ouvert pour les visiteurs. Il est regrettable de constater qu'aucun musée n'est disponible sur le littoral de Tizi-Ouzou, et ce malgré la richesse de l'histoire de cette région. Le seul est unique milieu est érigé au niveau de la ville de Tizgirt, est un pavillon d'accueil qui fait connaître au public la profonde histoire de cette région côtière de la Kabylie. Dans ce musée les visiteurs peuvent découvrir des

objets archéologiques, des pièces de monnaie, des stèles, et autres objets d'une valeur historique.

3. **Les infrastructures de plaisance :** Les deux ports de pêche et de plaisance qui sont disponibles au niveau de Tizirt et Azeffoun sont considérés comme des atouts économiques et touristiques pour toute la région ainsi que pour toute la wilaya de Tizi-Ouzou. Ces endroits sont en effet très fréquentés par les estivants et les visiteurs.
4. **Les infrastructures d'accueil :** afin de répondre à une demande touristique qui ne cesse d'accroître d'une année à l'autre en matière d'hébergement et de restauration, les villes du littoral de Tizi-Ouzou dispose de 11 hôtels, tous à caractère privé. La ville d'Azeffoun dispose de 4 hôtels, un complexe touristique et une auberge de jeune d'une capacité totale d'accueil de 760 personnes. La ville de Tizirt compte à elle dispose de seulement 04 hôtels d'une capacité de 240 lits, elle est également dotée d'une auberge pour jeunes d'une capacité d'accueil de 64 lits. Notons également que la commune d'Iflissen dispose d'un (01) hôtel. A nos yeux, cela reste insuffisant pour répondre à la forte demande constatée durant la saison estivale.

Pour la restauration hors des établissements hôteliers, elle n'est pas faible, elle est assurée par plusieurs restaurants qui offrent des plats et variétés locales à base du poisson et les produits saisonniers. Ajoutons également l'existence de plusieurs cafétérias et fast-food.

3.2.4. Les Zones d'Expansion Touristique (ZET) :

Les ZET ont été créés par le décret n°88-232 du 5 novembre 1988, dans le but de redynamiser le tourisme balnéaire, répondre aux exigences des touristes en terme d'infrastructures d'accueils (hébergement, plaisance, loisirs, détente et restauration). Ainsi, elles

visent à mettre fin à l'anarchie urbaine qui envahit le littoral algérien. Elles sont gérées par l'ANDT¹⁶.

Le portefeuille foncier touristique du littoral kabyle dispose de (08) huit zones d'expansion touristique déclarées par le décret par le décret 88-232 du 05 novembre 1988 totalisant **1.973 ha**. Malheureusement, aucune ZET n'est aménagée dans ce territoire malgré l'existence d'une forte demande d'investissement. L'ANDT chargé de cette tâche doit impérativement concrétiser les ZET ayant déjà fait l'objet d'études. D'après les responsables de la direction du tourisme et de l'artisanat, ce retard dans l'aménagement est dû aux difficultés de viabilisation et d'électrification de ces territoires, ajoutons également que la plupart de ces terrains reviennent au secteur privé. En effet, ces zones à vocation balnéaire sont réparties comme suit:

Tableau n°2 : Répartition des ZET du littoral kabyle.

Commune	Zones d'Expansion Touristique		
	Dénomination de la ZET	Superficie (Ha)	Superficie constructible (Ha)
Azefoun	ZET d'Azefoun	25	17,74
Azefoun	ZET Blerouna	637,5	40
Azefoun - Iflissen	ZET Djemâa Nerbat	171	10
Iflissen	ZET Abéchar	116,4	08
Iflissen	ZET Zeguezou	147	05
Iflissen - Tizirt	ZET la plage Feraoun	70,6	20
Ait Chaffaa	ZET Sidi Khelifa	637,5	49,21
Tizirt	ZET Tizirt Ouest (Tassalast)	168	22

Source : Direction du Tourisme et de l'Artisanat de Tizi-Ouzou.

3.3. La démarche méthodologique :

Dans cet élément, nous exposerons la démarche méthodologique adoptée pour l'étude exploratoire, car ce travail se fonde sur le recueil de données empiriques. Cette méthodologie fournit un cadre pour l'évaluation des pratiques de tourisme balnéaire et son impact sur la durabilité des ressources territoriales.

L'objectif du recueil d'informations auprès des personnes concernées directement par l'activité touristique est de faire exprimer la vision qu'ils ont d'eux-mêmes en tant que responsables, professionnels en tourisme et usagers (touristes) notamment par rapport à la préservation des ressources territoriales.

Nous avons mené une étude qualitative basée d'un côté sur des entretiens semi-directifs auprès des administrations publiques (offices du tourisme et de l'artisanat, la direction de l'environnement, les associations et les collectivités locales). D'un autre côté, nous avons administré un questionnaire composé de plusieurs items auprès des usagers (visiteurs) et les professionnels du secteur. Afin d'assurer la validité de nos différentes batteries d'items nous avons procédé à plusieurs relectures et pré-tests.

Ces trois tâches essentielles constituent les trois phases principales de notre étude empirique :

Phase 1 :

Dans un premier temps, nous avons effectué plusieurs visites après des institutions et collectivités locales soit au niveau de la wilaya, soit au niveau de chaque commune. L'objectif étant d'avoir un maximum d'informations et statistiques sur la situation de tourisme balnéaire dans la région. Ainsi, un diagnostic complet des atouts et des contraintes de l'activité touristique dans la région a été fait.

Ces différentes visites ont été également l'occasion de réaliser des entretiens avec ces responsables sur les programmes et actions de préservation, et une attention particulière est portée sur les démarches entreprises pour la durabilité des ressources territoriales. Nous avons réalisé des entretiens d'environ 20 mn avec chaque responsable.

Phase 2 :

Le deuxième groupe interrogé est les professionnels du secteur de tourisme (Hôtels, restaurants, auberges, artisans). Nous avons adressé nominativement 50 questionnaires qui comportent plusieurs modules de questions à des

responsables de ces établissements. 40 questionnaires sont exploitables nous ont été retournés, soit un taux 80%.

Phase 3 :

Le dernier groupe réunit les usagers, les visiteurs et les touristes. Ces personnes ont été interrogées par biais du questionnaire, nous avons effectué nous même la distribution. Cette dernière a été effectuée durant les week-ends dans les principaux lieux fréquentés par les visiteurs à savoir le port de Tizirt et d'Azeffoun, les ruines romaines de Tizirt, les plages et au niveau des restaurants et cafétérias. Au total, 80 questionnaires ont été distribués, 74 nous été retournés, soit un taux de 92,5%.

3.4. Résultats de la recherche et leur discussion :

3.4.1. Impacts de l'activité touristique sur le littoral kabyle :

Les données recueillies à travers notre enquête permettent d'établir une vue d'ensemble des pratiques du tourisme balnéaire et son impact sur la durabilité des ressources territoriales. Le premier résultat de notre enquête montre que le littoral kabyle est caractérisé par un tourisme de *masse* qui a souvent un impact négatif important sur l'environnement.

Comme les chiffres l'attestent, le nombre de touristes est passé de 3 806 930 en 2013 à 5 704 560 en 2014. Toutefois, ce type de tourisme engendre des coûts spacieux, il a non seulement entraîné la dégradation du milieu, mais il a aussi déstructuré, abimé pour ne pas dire mutilé le paysage naturel de la zone côtière, surtout durant les saisons estivales. En effet, pendant ces périodes, le littoral est colonisé, il constitue une destination très prisée par les touristes nationaux et internationaux.

Le principal impact négatif est lié à la consommation excessive des espaces littoraux par une urbanisation anarchique et non contrôlée, et une utilisation effrénée des ressources naturelles telles que le sol, l'eau, le gasoil, l'électricité, et la nourriture, qui génère des quantités importantes de déchets et de rejets atmosphériques (pollution).

Le développement rapide du tourisme et sa forte concentration a engendré des effets néfastes qui apparaissent lorsque l'utilisation du lieu par les visiteurs excède la capacité du milieu naturel à absorber les perturbations engendrées. Le tourisme incontrôlé représente une menace potentielle pour de nombreuses zones naturelles et sites archéologiques comme nous le constatons dans la ville de Tizirt. Les effets du tourisme sur les ressources territoriales au niveau du littoral kabyle (eau, sol, air), ainsi que d'autres

problèmes qui leur sont associés, seront évoqués dans les paragraphes suivants :

1. L'urbanisation : notre investigation a révélée que le littoral kabyle est agressé par une urbanisation anarchique et sans respect d'instruments d'urbanisme. L'avancée du béton est remarquable même sur les terres non urbanisables (ZEST). De Tizirt à Ait Chaffaa en passant par Iflissen et Azeffoun, ce territoire subit une grande urbanisation illicite qui remet en cause le processus de développement durable du littoral. Pourtant, la loi du 5 février 2002 pour la protection et la valorisation du littoral fixe une zone de non construction de 100 à 300 m, interdit l'extension longitudinale des agglomérations au-delà de 3 km et détermine les zones naturelles à protéger.

Cette urbanisation rapide a pour conséquence une consommation excessive du foncier et de l'espace littoral, et une augmentation de la pression physique sur la zone littorale par une dégradation des sols et disparition de la flore. Ce phénomène est le résultat en grande partie de la politique d'urbanisation qui manque de vision et de maturité de telle sorte à prendre le volet environnemental en considération.

Pourtant, l'étude d'aménagement des ZET est l'élément central de la durabilité de la zone côtière et de l'activité touristique souhaitée par les gestionnaires du secteur afin de mettre fin aux constructions anarchiques. Un aménagement de ces espaces est une planification qui considère la dimension de l'activité, le type de tourisme, les services associés en parfaite harmonie avec les capacités de charge du milieu tant sur le plan spatial qu'écologique.

2. La pollution : si nous référons aux données démographiques des communes du littoral kabyle, nous constatons que ce territoire totalise environ 1 100 000 habitants auxquels il faut ajouter annuellement plus de 3 millions de touristes et de visiteurs. Cette pression démographique, concentrée sur la côte, est un danger permanent dont les effets sur le milieu écologique sont fâcheux. Les flux de touristes et l'extension de l'urbanisation provoque une accumulation de la pollution qui conduit à la dégradation de certain milieu très fréquentés comme les plages. La concentration des touristes est une véritable usine à pollution en raison de l'absence de décharges contrôlées et du rejet direct et sans traitement des eaux usées dans la mer. Notre

enquête a révélée l'existence de 12 rejets sont déversés vers la mer.

Sur tout le littoral aucune station d'épuration n'est implantée.

Sur l'axe routier (route national n°24) menant de Tizirt vers Azeffoun, nous constatons la prolifération des décharges sauvages et non contrôlées aux abords de la route à ciel ouvert, quelque part nous avons remarqué l'existence même des déversements d'ordures vers des oueds et rivières qui sont entraînés vers la mer. Elles provoquent la pollution des plages et sont le meilleur garant de leur contamination. Sachons que les plages constituent le principal support du tourisme balnéaire.

Enfin, la manière et la vitesse auxquelles ces ressources territoriales (surtout l'eau) sont utilisées, la pollution associée, affectent la durabilité et la compétitivité des destinations touristiques. Le tourisme doit réduire ses propres niveaux de consommation et de déchets afin d'améliorer sa contribution au secteur du développement durable, tout en s'adaptant à un monde où les ressources sont rares.

4. L'érosion : l'érosion des plages s'est particulièrement accélérée ces dernières années. Nous avons également constaté la disparition de certaines plages, résultat d'une extraction illicite du sable ou bien par des constructions sur des rivages. En effet, la disparition des dunes est une des causes de l'érosion des plages et la destruction du milieu écologique. La forte expansion des constructions sur la bande du littoral ces dernières années a provoqué une forte demande en matériaux de construction, elle a engendré une exploitation sauvage et illicite du sable et de la pierre. A Tizirt, la construction du port de pêche et de plaisance qui s'étend sur une superficie de 5,5 ha a provoqué la disparition de la « petite plage », une plage de 400m de longueur. Cette plage est consumée par le béton, et par une négligence totale de l'environnement naturel lors de la conception de cette enceinte.

Ce phénomène touche également les plages interdites à la baignade au niveau de la commune d'Iflissen à savoir les plages « Zegzou » et « Sidi Khaled ».

Cette forte urbanisation et des commerces qui se développent au détriment de la richesse naturelle de littoral s'est traduit par une dégradation quantitative et qualitative des plages.

Cette analyse de l'impact de l'activité touristique sur l'environnement au niveau du littoral kabyle, nous permet de cerner les forces et les faiblesses de

l'arsenal législatif et réglementaire visant à minimiser les effets du tourisme sur l'environnement et la préservation des ressources territoriales. Toutefois, sa traduction sur le terrain reste à désirer.

3.4.2. La position des différents protagonistes :

1. Les institutionnels :

Les divers entretiens que nous avons réalisés auprès des institutionnels, nous a conduit à affirmer l'existence d'un arsenal de dispositifs réglementaires et de politiques de protection de l'environnement qui permettent la pérennisation des ressources et le développement du tourisme durable. Leur principale mission consiste au développement du littoral qui doit être envisagé comme un processus visant à contrebalancer les tendances lourdes qui menacent divers territoires en se fixant, comme objectifs, la sauvegarde, en quantité et en qualité des ressources naturels et patrimoniales du milieu. Les actions consistent à préserver et valoriser le littoral, elles se résument en grande partie à :

- Réduire et éliminer à terme la pollution des eaux et des plages ;
- Une gestion intégrée des déchets solides.
- Aménagement des territoires côtiers pour réduire l'urbanisation anarchique ;
- Rationaliser l'exploitation et préservation des ressources naturelles ;
- La préservation de la biodiversité et des écosystèmes sensibles;
- Développement intégré de la ressource patrimoine.
- Participation avec d'autres parties prenantes aux programmes de protection de l'environnement.

Ces instruments s'inscrivent dans un projet global d'aménagement du territoire et du contrôle du développement touristique. Ils concernent en grande partie les interdictions, les autorisations et surveillance du littoral. Les actions concrètes réalisées dans ce sens se limitent seulement à :

- La mise en place de programme d'aménagements côtiers dont objectifs est d'engager un processus de développement durable du littoral, mais sa traduction sur le terrain reste à désirer. En effet, le constat

est amer, car sur les huit zones à expansion des sites touristiques (ZEST) aucune n'est aménagée. Au niveau des constructions, nous constatons également une anarchie et une planification réalisée d'une façon non réfléchie et sans aucune stratégie préalable.

- La création des zones d'expansion des sites touristiques (Zest), mais ces dernières en grande partie ont été créées sur des terrains dont le statut juridique est privé. Ce qui a provoqué des oppositions et des blocages en termes d'aménagement.
- Création du programme de surveillance de la qualité du milieu marin; mais les divers rejets dans des plages en l'absence des unités d'épuration entrave le bon fonctionnement de cette opération.
- Réalisation de bornage du littoral (matérialisation des limites du littoral);
- Réalisation d'étude pour la protection des sites naturels contre l'érosion marine.
- Des journées d'étude et de sensibilisation pour la protection de l'environnement.
- Réalisation des journées de nettoyage des plages en collaboration avec des associations locales.

2. Les professionnels de secteur du tourisme :

Des questionnaires ont été exploités afin d'identifier la vision des professionnels du tourisme quant aux pratiques du tourisme durable. Dans un premier temps les entreprises touristiques ont été interrogées sur leur adhésion aux principes du développement durable :

- La grande majorité des répondants (**97%**) est en accord avec l'application de la notion de développement durable du tourisme au sein des entreprises à vocation touristique. Elles estiment que leurs responsabilités à l'égard de la société vont au-delà des fonctions traditionnelles de production de richesses et de profit.
- En plus, (**82%**) de ces entreprises accordent une importance au concept de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Elles intègrent

des engagements sociaux et environnementaux dans la définition de leur mission.

Dans un deuxième temps, ces entreprises ont été interrogées sur la performance environnementale. Plusieurs questions sur l'économie et la préservation des ressources ont été posées:

-(**60,6%**) de ces entreprises estiment qu'elles prennent des mesures afin d'économiser l'eau et les énergies. Et également, elles prennent des mesures pour diminuer les rejets domestiques dans l'environnement. Elles prennent également des mesures pour réduire leurs déchets.

-(**75%**) des entreprises agissent en faveur de respect de la biodiversité biologique.

De façon générale, les concepts (principes) liés au développement durable sont tous considérés comme importants ou très importants aux yeux des répondants. Cependant, ceux qui sont considérés comme très importants par plus des deux tiers des répondants sont :

- La protection du patrimoine historique, culturel et naturel;
- Le développement du présent sans compromettre les besoins des générations futures;
- La préservation de la biodiversité et le respect de la capacité de support des écosystèmes;
- L'assurance de la viabilité économique à long terme de l'entreprise.

3. Les touristes et visiteurs :

Le troisième groupe directement concernés par l'activité touristique est constitué des usagers, des touristes et des visiteurs. Les résultats du questionnaire, nous amène à affirmer que d'un point de vue global, nous pouvons noter une bonne adhésion des interrogés (85%) aux principes du tourisme durable. La notion de respect du capital socioculturel et naturel des lieux visités semble rentrée dans les mœurs. Ils sont de plus en plus conscients de la nécessité de veiller à une certaine durabilité pour assurer l'avenir de cette activité. Toutefois, ils déclarent à :

-(**92%**) sont attirés par les espaces et les sites naturels. Ils estiment que l'espace et les paysages et leurs qualités constituent le capital de l'activité touristique dans cette région.

- (83%) des répondants voient que l'extension de l'urbanisation est une menace réelle sur la durabilité des espaces naturels et de même une sérieuse atteinte à l'activité touristique.
- (74%) des interrogés estiment que la durabilité des ressources est liée à la préservation des espaces et éviter la dégradation des sites sensibles à travers une rationalisation et préservation des ressources locales rares.
- (90%) affirme que la gestion des déchets au niveau de la région est loin de répondre aux attentes et pose des problèmes de salubrité publique.
- (87%) pensent que la surpêche (hors saison) est une menace réelle sur la biodiversité des écosystèmes, rendant illusoire toute prétention de vouloir préserver intacte quelque portion marine de la côte.
- (90%) s'accorde à dire que les rejets des eaux usées directement dans la mer provoquent la dégradation de la qualité des eaux de baignade et causent des nuisances et des problèmes sanitaires, ainsi il est une menace réelle sur les espèces maritimes.

Conclusion

Au terme de cette étude, c'est la logique du tourisme durable qui est en cause. Il est vrai que le littoral kabyle recèle une richesse touristique balnéaire importante et très diversifiée. Il représente un linéaire côtier de 85 km, ses potentialités et ressources naturelles, culturelles, historiques et archéologiques font de ce territoire l'une des destinations touristiques par excellence. En effet, le tourisme balnéaire de masse constitue la principale attractivité et activité touristique de ce territoire. Cette attractivité a provoqué une augmentation considérable de la population, de la densité, des constructions et de la pollution. D'autre part, ce tourisme de masse a engendré une forte concentration et une consommation de l'espace côtier fragile et limité, et des ressources naturelles.

Cette étude vise principalement à dresser un portrait de l'appréciation et des pratiques actuelles en matière de développement durable de tourisme balnéaire dans le territoire kabyle. Un regard particulier est accordé à ces pratiques pour assurer un tourisme durable à travers la pérennisation des ressources territoriales. Afin d'évoquer ce point de vue, nous avons analysé

les pratiques et actions de toutes les parties prenantes de cette activité à savoir les institutionnels, les entreprises touristiques et les usagers ou bien les touristes.

Pour atteindre notre objectif, une évaluation environnementale qui a pour but de dresser un état des lieux de l'environnement et des ressources territoriales (bande côtière, état des eaux et des sols, les sites naturels et archéologiques,...). A partir de cette évaluation, nous avons mis en relief l'absence d'un suivi de la réglementation et des mesures relatives au développement du tourisme durable. Toutefois, à la lumière des résultats de l'enquête effectuée, nous observons que l'application de ces outils n'a vraisemblablement permis d'encadrer les bonnes pratiques d'un tourisme durable et réduire les effets de la spéculation foncière et ses conséquences néfastes sur l'environnement qui se conclut par la dégradation et dépréciation des sites (érosion des plages et pollution,...) et des paysages à l'origine de la croissance touristique.

Enfin, L'analyse des résultats de l'étude fait ressortir une bonne compréhension du développement durable du tourisme de la part des répondants ainsi que la volonté d'appliquer ses principes. Cette volonté s'est traduite par l'importance accordée à la majorité des concepts du développement durable, et ce, peu importe le profil des institutionnels, des entreprises touristiques et les usagers. De plus, beaucoup d'actions ont été mises en place par les uns ou les autres, plus particulièrement en ce qui a trait à l'environnement et préservation des ressources territoriales. Il est apparu toutefois que du travail de sensibilisation et d'accompagnement reste à faire dans plusieurs domaines.

Suivant cette réflexion, il est alors primordial de mettre en place une nouvelle logique de développement qui associe l'économique, le social et l'environnement pour assurer la durabilité des ressources qui constitue l'assise du tourisme durable.

Bibliographie :

1. LOZATO-GIOTART, J.P. (2006) Le chemin vers l'écotourisme. Impacts et enjeux environnementaux du tourisme d'aujourd'hui, DELACHAUX et NIESTLE.
2. PNUE(2009), pour un tourisme côtier durable : une approche intégrée de planification et de gestion.
3. MARTIN B., (2002) Voyager autrement .Vers un Tourisme responsable et solidaire, Charles Léopold Mayer, Paris.
4. Rapport de la Direction de Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Tizi-Ouzou, conseil de wilaya 17/02/2009, présentation du secteur touristique.

5. Annuaire statistique, 2013 de la wilaya de Tizi-Ouzou.
6. Bilan des activités l'Assemblée Populaire de la Wilaya de Tizi-Ouzou, 2008-2012.